

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome  
du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL  
Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

## SEANCE DU 17 DECEMBRE 2024

**PRESENTS** : M. CURUTCHARRY, Président ; Mme CASTEL 1<sup>ère</sup> Vice-présidente ;  
Mme ECHEVERRIA 2<sup>ème</sup> Vice-présidente ; Mmes BUTORI, PINATEL ; MM. BROUCARET,  
IBARBOURE,

**EXCUSÉS** : Mme LASSERRE ; MM. ALDANA-DOUAT, ETCHEVERRY, KORDIAN, MATON

**POUVOIRS** : M. KORDIAN à Mme CASTEL ; M. MATON à M. CURUTCHARRY

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme CASTEL

## O/J N°11 – MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ORCHESTRE DU PAYS BASQUE

M. CURUTCHARRY présente le rapport suivant :

Mes chers Collègues,

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° 13 en date 05 décembre 2023 adoptant le règlement intérieur de l'Orchestre du Pays Basque,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 15 novembre 2024 ;

Afin de préciser les conditions de travail des artistes et des agents techniques embauchés dans le cadre de la saison de l'Orchestre notamment concernant les modalités de remboursement des frais de déplacements et d'hébergement.

Il est demandé au Conseil d'administration, après en avoir délibéré, d'approuver les modifications du règlement intérieur tel que présenté en annexe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

DONT ACTE

*Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.*

Le Président,  
Anton CURUTCHARRY

